

mis en ligne le 27 février 2024

ARRETE MUNICIPAL N°13203 DU 27 FEVRIER 2024

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Déménagement

12 rue de Kerderff

Lundi 04 mars 2024

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

- Vu la demande faite par SARL LEVERT – N°07 rue du Clos du Breil – PA Le Val Coric Est – 56380 – GUER,

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique et pour permettre le stationnement d'un camion, il importe d'interdire le stationnement et de modifier l'accès au trottoir,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le lundi 04 mars 2024 de 08h00 à 18h00, le stationnement sera interdit sur 3 emplacements devant le N°12 rue de Kerderff afin de procéder à un déménagement. Seule l'entreprise intervenante sera exceptionnellement autorisée à stationner sur les emplacements réservés. L'accès au trottoir pourra être difficile voir modifié.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date d'intervention par la Police Municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90 Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE MAIRE,

Patrice VALTON

